



Plan Local d'Urbanisme

Modification n°3b PLU Saint-Paul-lès-Romans

Approbation modification n°3b : 14/12/2022

3. Pièces graphiques modifiées

BEAUR

Siège Social
10 rue Condorcet
26100 Romans-sur-Isère
04 75 72 42 00

Bureau Secondaire
12 rue Victor-Camille Artige
07200 Aubenas
04 75 89 26 08

décembre 22
5.21.103

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE DE SAINT PAUL LES ROMANS

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°4.2

ZONAGE - CENTRE

MISE EN COMPATIBILITE APPROUVEE LE 21/05/2019

MODIFICATION 3b - 14/12/2022



- Légende**
- Légende zonage**
- UA: Zone urbaine centre urbain (habitat, commerces, services...)
 - UD: Zone d'extension urbaine à vocation dominante d'habitat desservie par le réseau collectif d'assainissement
 - UDa: Secteur de la zone UD comportant des constructions à usage agricole
 - UDc: Secteur de la zone UD avec assainissement autonome
 - UDe: Secteur de la zone UD où ne sont admises que les annexes aux habitations
 - UE: Zone urbaine à vocation d'accueil d'espaces et d'équipements d'intérêt collectif
 - UI: Zone urbaine à vocation d'activités industrielles, artisanales ou commerciales
 - UIa: Secteur de la zone UI soumis à des dispositions spécifiques (St Vrain)
 - UIb: Secteur de la zone UI soumis à des dispositions spécifiques (La Verrière, est agglomération)
 - Uic: Secteur de la zone UI avec bâtiments agricoles existants
 - UL: Zone urbaine à vocation d'activités de loisirs
 - ULa: Secteur de la zone UL réservé aux activités de loisirs liées à l'aérodrome
 - AU: Zone à urbaniser à long terme à vocation dominante d'habitat
 - AUI: Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités économiques
 - AIUc: Zone à urbaniser opérationnelle à vocation d'activités économiques
 - A: Zone à vocation agricole
 - AP: Secteur de la zone à vocation agricole à "sensibilité" paysagère
 - N: Zone naturelle
 - Na: Secteur de la zone N réservé aux aménagements de l'aérodrome des Chasses
 - Nc: Centrale de production d'énergie photovoltaïque

- 1 FBFC - Secteurs à risques technologiques
- 2 FBFC - Secteurs à risques technologiques
- SILOS - Secteurs à risques technologiques
- Secteurs à risque d'inondation : aléa fort
- Secteurs à risque d'inondation : aléa faible
- Secteur à risque environnemental (ancienne carrière)
- Espace boisé classé
- Element de paysage à protéger : ripisylve
- Emplacement réservé
- Bâtiment agricole identifié dans la zone A, comme pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Secteur de carrière
- Recul à respecter pour l'implantation des constructions
- Patrimoine bâti remarquable (démolition subordonnée au permis de démolir)
- Element de paysage à protéger : alignement d'arbres
- Element de paysage à protéger : arbre remarquable isolé
- Emprise de la plate forme
- Marge de recul minimum par rapport à l'axe de la voie s'appliquant aux habitations
- Marge de recul minimum par rapport à l'axe de la voie s'appliquant aux autres constructions
- Limites d'application des marges de recul



N° DESTINATION	BENEFICIAIRE	
1	Aménagement carrefour des Chasses	Vallée Romans Agglo
2	Aménagement de la voie d'accès au camping des Chasses	Ville de Romans
3	Extension piste aérodrome des Chasses	Ville de Romans
4	Élargissement RD 92N et aménagement carrefour giratoire	Vallée Romans Agglo
5	Création d'une zone commerciale dans zone d'activités au nord de la RD 92N	Vallée Romans Agglo
6	Élargissement voie Sud Centre Commercial Rue Clair - Voie communale n°4	Vallée Romans Agglo
8	Élargissement Ancienne Route de Romans - Voie communale n°11	Commune
10	Élargissement voie communale vers Romans (secteur Les Buissonnes)	Commune
11	Élargissement de voie carrefour - Ancienne Route de Romans (VC n°11, Rue de la Bastille (VC n°12) et Route de Bellevue (VC n°13))	Commune
12	Élargissement voie communale vers Romans (sud-ouest agglomération)	Commune
13	Aménagement du carrefour Route de Bellevue (VC n°10) et Chemin de la Gabelle (VC n°73)	Commune
14	Aménagement Chemin des Gourmays (VC n°20)	Commune
15	Voie et espaces publics de stationnement pour équipements collectifs Chemin des Aumônes	Commune
16	Aménagement d'un cheminement piéton vers la zone des Rigaudières	Commune
23	Élargissement de voie, carrefour Rue du Gât (VC 27) et Chemin de la Justice (VC 34)	Commune
24	Aménagement du carrefour sortie lotissement Giraud	Commune
25	Élargissement de chemin de crête et aménagement du carrefour avec le chemin le long de la Joyeuse	Commune
26	Création aire de stationnement - espace public cimetière	Commune
27	Création de voie dans jardin Felli Honoré	Commune
28	Élargissement de la rue de la mairie (Baudouin)	Commune
29	Espaces verts, aire de jeux et de sports, et Equipements collectifs, vocation de sport, de loisirs	Commune
30	Création cheminement piéton au sud du canal quartier de Châteauneuf	Commune
31	Aménagement carrefour Petite Mes Route de St Lattier (VC 64) et Route de Font d'Ouve (VC 59)	Commune
33	Aménagement carrefour ancienne forge Chemin de la Forge (VC 58) et Rue de la Mare (VC 50)	Commune
34	Aménagement liaison viarie depuis la Place de la Taille, Quartier les Grands Mâts, RD la Doubletelle et Impasse des Cigales (VC 41)	Commune
38	Aménagement carrefour avec RD 92N et traitement de l'entrée de quartier et des abords de la RD 92N	Commune
40	Cheminement piéton le long de « la Joyeuse »	Commune
41	Projetage entre allée le long de la RD 92N et aménagement du carrefour de Mansieux	Commune
42	Création de voie	Commune